

CELLULE DE VEILLE

Une aide aux personnes en difficulté



Elle permet de prendre en charge, de façon partenariale, les personnes qui sont en difficulté. Elle les oriente vers les structures adaptées qui sont à même de les aider, dans le respect de la discrétion et de la confidentialité.

Elle est constituée du CCAS de Port-Louis et des associations suivantes : le Secours Populaire Français, la Croix Rouge Française, les Restos du Cœur, le CJA par son antenne Port-Riant.

Ce document indique leur permanence et ce qu'elles proposent pour venir en aide et soutenir les personnes qui en ont besoin.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Social) est un service de la mairie qui apporte une aide administrative et un accompagnement pour les usagers de la commune en difficultés.

Il accompagne dans la constitution des dossiers de demande d'aide sociale légale : Allocation Personnalisée d'Autonomie, Revenu de Solidarité Active, domiciliation, Couverture Maladie Universelle, demande de logement... En complément des dispositifs légaux, le C.C.A.S. octroie aux port-louisien en difficulté des prestations d'aide sociale facultative : Fonds Solidarité Energie, bourse au permis de conduire, aide scolaire... Ces actions sont menées en complémentarité et partenariat avec les institutions publiques et le secteur associatif.

Le guichet unique permet à chaque port-louisien qui se heurte à un problème, de trouver un accompagnement pour le résoudre.

L'accueil, sur rendez-vous, a lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 17h30.

Contact : Sylvie Landa au 02 97 82 59 57





L'antenne du Secours Populaire Français se situe salle Lestrohan à Port-Louis.

Elle vient en aide aux familles de Port-Louis et des communes environnantes en collectant et redistribuant mobilier, vaisselle vêtements, livres....

Elle assure une distribution alimentaire tous les mardis (fruits et légumes) et vendredis (complément en produits frais) de 9h30 à 10h30.

Elle propose, en lien avec la Fédération du Morbihan et le Comité d'Hennebont des activités de vacances et de loisirs.

Elle soutient les structures en charge de l'aide aux réfugiés en mettant en place une structure d'aide aux devoirs et d'alphabétisation.

Contact :
Jean-Paul Batelier au 06 07 15 28 08



La Croix Rouge Française effectue sa permanence au CCAS de la mairie.

Elle propose tous les vendredis de 14h00 à 17h00 un accueil convivial avec le partage d'un goûter et une écoute attentive afin de déterminer les besoins alimentaires et vestimentaires ou orienter vers les diverses structures d'aide ...



L'association Port-Riant section du CJA se situe dans l'enceinte de l'hôpital de Port-Louis.

Elle procure des vêtements, de la vaisselle, des petits meubles, du linge de maison...

Les permanences ont lieu les lundis et mardis de 14 h00 à 18h00 (fermeture durant les vacances scolaires).

Contact :
Marie-Claude Danès au 06 69 62 88 52



L'association des Restos du Cœur se situe salle St Michel, rue du Presbytère à Locmiquélic.

Elle reçoit les personnes en difficulté pour une aide alimentaire (sous forme de repas équilibrés à préparer), une écoute, un conseil, un soutien administratif (assistance sociale, EDF, mission locale, micro crédit...).

L'accueil et la distribution ont lieu d'avril à début novembre le mardi de 8h30 à 11h45 puis, jusqu'à fin mars, le mardi et le jeudi matin de 8h30 à 11h45.

Contact :
02 97 82 15 44 ou 06 30 07 41 61